

# "Le monopole de la Sécurité sociale a vécu!"

**Textes à l'appui, cet ex-proche de Raymond Barre l'affirme: les Français ont "le droit de s'assurer pour l'ensemble des risques auprès d'assurances privées". Selon lui, "un vrai changement de vie".**

**Vous affirmez que le monopole de la Sécurité sociale est abrogé...**

Oui, contrairement à ce que l'on croit, toute personne résidant en France a le droit de s'assurer pour l'ensemble des risques sociaux auprès d'une société d'assurances, d'une institution de prévoyance ou d'une mutuelle, ainsi qu'en libre prestation de services auprès de sociétés d'assurances européennes bénéficiant d'un agrément dans leur pays d'établissement. L'exception française a vécu.

**Concrètement, à quels textes faites-vous référence ?**

Tous les textes figurent dans les lois françaises. Les deux directives européennes datant de 1992 (92/49/CEE et 92/96/CEE) et supprimant tous les monopoles d'assurance ont été transposées dans le droit français par les lois du 4 janvier 1994 (n° 94-5) et du 8 août 1994 (n° 94-678) ainsi que par l'ordonnance du 19 avril 2001 (n° 2001-350), ratifiée par la loi du 17 juillet 2001 (n° 2001-624). Chacun peut le vérifier: ces textes s'appliquent à l'intégralité des risques sociaux (maladie, retraite, accidents du travail et chômage) et ce pour la branche entière. Il suffit, là encore, de se reporter aux codes des Assurances

(articles R 321-1 et R 321-14), de la Sécurité sociale (articles R 931-2-1 et R 931-2-5) et de la Mutualité (articles R 211-2 et R 211-3).

**Qu'est-ce que les Français auraient à y gagner ?**

Rien que pour la maladie, et après paiement de leur assurance privée, 15 % d'augmentation de leur salaire brut. Pour un couple payé au salaire médian en France, le gain est de l'ordre de 5 000 à 6 000 euros par an. Ils peuvent de nouveau consommer et investir. C'est un vrai changement de vie, en même temps qu'un formidable vecteur de croissance.

**Quid des plus démunis, qui ne pourraient souscrire des assurances privées ?**

À terme, il y aura beaucoup moins de pauvres, puisqu'avec cette réforme l'économie va repartir. Mais pour les plus démunis, un fonds de solidarité alimenté par l'impôt les aidera à faire face. Alors député UDF Jean-Louis Beaumont avait déposé une proposition de loi dans ce sens en 1995. Elle est toujours dans les tiroirs de l'Assemblée nationale!

**Comment expliquez-vous que la fin du monopole, que vous annoncez, soit niée par la classe politique ?**

Parce que nos élus, de la majorité comme de l'opposition, ont, comme trop souvent, peur de la réaction des syndicats. Mais cette politique de l'autruche n'aura qu'un temps: que voulez-vous que ceux-ci fassent contre une réforme

qui va améliorer le pouvoir d'achat de tous les salariés ? J'ajoute que la gauche est la plus mal placée pour contester: c'est elle qui a fait voter l'essentiel de ces lois.

**Combien de personnes ont actuellement quitté la Sécu ?**

Plusieurs milliers, dont moi-même. En dépit du silence médiatique, les Français, bien informés par nos soins, s'assurent, chaque jour plus nombreux, auprès de sociétés d'assurance européennes. Pour toute réponse, la Sécurité sociale brandit de vieux arrêts, totalement dépassés, de la Cour européenne de justice, alors que cette réforme est vraiment fondamentale. C'est le seul moyen vertueux de rétablir d'un coup croissance et confiance. Plus la classe politique tardera à populariser ces dispositions, plus la situation du pays continuera de s'aggraver.

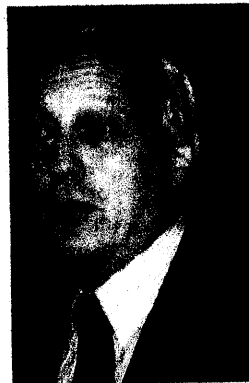
**À quelle échéance, selon vous, cette réforme pourrait-elle entrer largement en vigueur ?**

D'ici quelques mois, tout au plus. Nous avons la loi avec nous. Quant à la presse, elle commence à faire sauter le mur de silence qui a trop

longtemps entouré cette réforme capitale. *Le Monde* du 9 avril dernier, allant jusqu'à reconnaître en première page que les nouvelles directives européennes « mettent juridiquement fin à l'obligation d'affiliation à la Sécurité sociale pour les branches maladie, accident et vieillesse » – sans provoquer la moindre réaction. Tout a une fin, y compris « la tyrannie du statu quo », si justement dénoncée par Milton Friedman.

Propos recueillis par Arnaud Folch

■ MLPS (Mouvement pour la liberté de la protection sociale),  
165, rue de Rennes, Paris VI<sup>e</sup>.  
Rens.: [www.claudereichman.com](http://www.claudereichman.com).



COL. PARTICULIERE

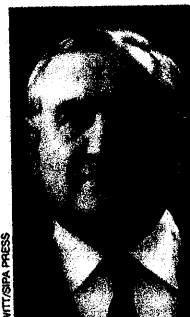
► Claude Reichman. Pour lui, la fin du monopole de la Sécu permettra une hausse de 15 % du salaire brut.

## ■ LES "PLUS" DE LA SEMAINE LADJI DOUCOURÉ et JEAN-PIERRE RAFFARIN



### Le plus médaillé

► **Doublé en or à Helsinki pour Ladji Doucouré: après avoir remporté le 110 mètres haies, le coureur français a conquis avec ses compatriotes du relais 4x100 mètres, Ronald Pognon, Eddy De Lépine et Lueyi Dovy, un second titre mondial. La France a rapporté sept médailles, dont deux (argent et bronze) pour Eunice Barber et deux de bronze pour Christine Arron.**



### Le plus sénatorial

► **Jean-Pierre Raffarin a officialisé, mardi, sa candidature à l'élection sénatoriale partielle du 18 septembre prochain dans la Vienne. Son suppléant, Claude Bertaud, avait démissionné à la fin juin pour lui permettre de faire son retour à la Haute Assemblée. Jean-Pierre Raffarin a déjà été sénateur de la Vienne de 1997 à 2002, avant d'être nommé premier ministre.**